



Extrait du procès-verbal de la séance

Objet : La réservation l'achat et la livraison des billets Aller/Retour par voie aérienne au profit de prédicateurs et des imams en mission à l'Étranger à l'occasion du mois de Ramadan 1445/2024.

Maître d'ouvrage : Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger

Date d'ouverture des plis : 23/01/2024

Lieu d'ouverture des plis : Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger

Lettres circulaires n° SG/034/24, SG/035/24, SG/036/24 et SG/037/24 du 15/01/2024 adressées aux agences de voyage consultées.

Liste des concurrents ayant déposé leurs plis :

- Modern Travel Agency ;
- FAN TOURS ;
- Journeys International ;
- L'atelier du Voyage.

Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

- Journeys International ;
- L'atelier du Voyage.

Liste des concurrents admis sans réserve :

- Modern Travel Agency ;
- FAN TOURS.

Montants des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montants des actes d'engagement
FAN TOURS	2.359.798,00 DH TTC
Modern Travel Agency	1.696.849,00 DH TTC

Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montants des actes d'engagement après vérifications
FAN TOURS	2.359.798,00 DH TTC
Modern Travel Agency	1.696.849,00 DH TTC

Concurrent retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement
FAN TOURS	2.359.798,00 DH TTC

Justification du choix de l'attributaire : L'offre financière de l'agence de voyage FAN TOURS est l'offre la mieux disante conformément aux critères fixés à l'article 14 du règlement de consultation et aux dispositions des articles 39, 42, 43 et 44 du décret n°02-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Date d'achèvement des travaux de la commission : 24/01/2024.

Le Secrétaire Général
de la Fondation Hassan II
pour les Marocains Résidant
à l'Étranger
Abderrahmane ZAHY

